

L'Université: un territoire de développement durable? Contribution introductive à la 3e édition de la journée d'étude " Ergonomie et développement durable " du master de Paris 8

Leïla Boudra

▶ To cite this version:

Leïla Boudra. L'Université: un territoire de développement durable? Contribution introductive à la 3e édition de la journée d'étude " Ergonomie et développement durable " du master de Paris 8. 3e édition de la journée d'étude " Ergonomie et développement durable " du master de Paris 8, Leïla Boudra; Gaëtan Bourmaud; Marie Philémon, Mar 2020, Saint-Denis, France. hal-03208674

HAL Id: hal-03208674

https://hal.science/hal-03208674

Submitted on 28 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Université : un territoire de développement durable ? Contribution introductive à la 3^e édition de la journée d'étude « Ergonomie et développement durable » du master de Paris 8

4 mars 2020

Leïla Boudra, chercheuse (PhD) et enseignante en ergonomie Postdoctorante CNAM-CRTD (EA 4132)

Pour cette 3e édition, le thème que nous avons retenu est « L'Université paris 8 : territoire de développement durable ». C'est une proposition de thème que l'on aurait pu formuler sous forme de question. Est-ce qu'une université est ou peut être un territoire de développement durable ? Dans cette introduction à la journée, je propose de revenir sur les différents aspects que soulève cette question.

1. Le développement durable et le territoire

En 1987, le rapport de la commission Brundtland de l'ONU, intitulé « *Notre avenir à tous* » définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » [1]. Positionné comme un défi mondial, le développement durable a aujourd'hui imprégné l'ensemble de la société dans ses sphères politiques, industrielles, commerciales et scientifiques [2]. Et ainsi, le développement durable concerne l'ergonomie dans ses divers orientations et domaines d'action tant sur les aspects de travail, de formation, de conception ou de vie quotidienne, qui sont étudiés dans la formation du master d'ergonomie de Paris 8.

Le territoire est considéré comme l'échelle de mise en œuvre des politiques environnementales [3]. Les objectifs définis au niveau national ou supranational doivent s'inscrire dans, et répondre à, ce qui apparaît comme des spécificités locales. En d'autres termes, il s'agit d'entretenir une dialectique globale/locale, nécessaire compte tenu du constat de la disparité des enjeux territoriaux, en termes notamment de développement économique et social. C'est un enjeu de mise en œuvre d'actions concrètes [4].

2. Le territoire et l'ergonomie

Appréhender le territoire en ergonomie suppose d'adopter une approche systémique [5] en tenant compte : des caractéristiques morphologiques de l'espace et les aménagements, des acteurs qui le composent, de ses dimensions historico-culturelles, subjectives et symboliques et des dynamiques socio-économiques qui s'y déploient. Une telle approche implique d'intégrer un point de vue pluridisciplinaire sur la notion de territoire articulant notamment la géographie, la sociologie, l'économie, l'urbanisme, les sciences politiques et juridiques, etc [voir 5].

Le territoire est une échelle d'analyse dont le périmètre et les frontières sont déterminés par le projet étudié. Il peut ainsi couvrir l'étendue d'une exploitation agricole, d'une commune, d'un département, ou d'un campus universitaire. Et Paris 8 est un territoire aux dimensions multiples (Figure 1).

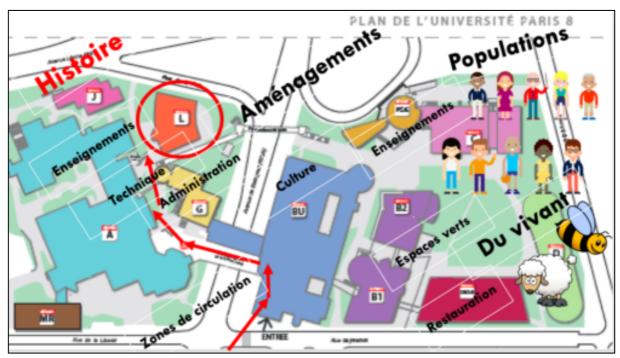


Figure 1 : Plan de l'Université Paris 8 issu du site internet de l'Université enrichi pour illustrer les dimensions multiples de ce territoire

Dans ce territoire de Paris 8, se déploient des projets de développement durable divers. Et ce sont certains de ces projets que les étudiants du master 1 d'ergonomie ont étudié¹. Ils et elles ont présenté les premiers résultats de leurs analyses de ces projets : en particulier leurs genèses et les ambitions à l'origine, les acteurs impliqués, les artefacts construits et/ou mis à disposition, et les usages associés. Les étudiants et étudiantes ont montré la diversité des projets et leurs imbrications et la diversité des acteurs engagés et leurs interrelations.

Les projets étudiés et présentés sont les suivants :

- le pâturage des moutons dans certains espaces verts au cœur du site,
- le rucher pédagogique installé sur le toit de la bibliothèque universitaire,
- la promenade des abeilles, un projet pédagogique d'une étudiante qui vise à indiquer les noms des plantes et leur degré d'attractivité pour les abeilles du rucher,
- les bornes de recyclage de mégots, installées dans l'université,
- l'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de Paris 8 ouverte à tous les personnels et étudiants.

Ces projets sont portés par des initiatives individuelles ou collectives. À l'origine, ce sont des acteurs de la communauté universitaire engagés dans le développement durable qui cherchent à s'associer pour « sensibiliser à la biodiversité », « consommer durable », etc. Ils prennent des formes diverses et associent des acteurs hétérogènes de la communauté universitaire et s'appuient sur ou contribuent à développer le tissu associatif de l'université. Ils sont aussi des vecteurs de dynamiques collectives entre enseignants, personnels

_

¹ Plus d'info voir : https://ergoddp8.hypotheses.org

administratifs et techniques et étudiants. Ces projets sont souvent des supports, des invitations à des démarches plus participatives, plus collaboratives sans hiérarchisation liée au statut. Ils ouvrent même parfois à des modes d'autogestion.

Et ces projets nous interrogent, nous, ergonomes : comment s'inscrivent-ils dans l'activité des usagers ? comment la transforment-ils ? ou comment s'inscrivent-ils dans l'organisation caractéristique de l'université ? la bousculent-ils ? quelles interactions entretiennent ces acteurs et quelles modalités de coopération se développent ? Et cela d'autant que l'on sait qu'il n'est jamais simple de faire coopérer des acteurs hétérogènes, porteurs d'enjeux et d'orientations divers. Ce sont ces questions que la 3^e édition de ces journées a abordé avec le concours des étudiants du master 1 que nous remercions chaleureusement.

Références bibliographiques

- [1] Brundtland, G.H. (1987). Our common future. Report of the world commission on environment and development. Rapport de l'ONU.
- [2] Haslam, R., & Waterson, P. (2013). Ergonomics and sustainability. *Ergonomics*, *56*(3), 343-347.
- [3] Lascoumes, P. (2012). Action publique et environnement. Paris : PUF.
- [4] Boudra, L. (2019). Activité humaine, espace et territoire. Éléments de réflexion à partir d'une analyse systémique et multiscalaire. *Ergologia*, 22, 69-90. http://www.ergologia.org/uploads/1/1/4/6/11469955/num_22_art_3.pdf
- [5] Boudra, L., Béguin, P., Delecroix, B., & Pueyo, V. (2019). Prendre en compte le territoire dans la prévention des risques professionnels. Le cas du travail de tri des emballages ménagers. *Le travail humain*, 82(2), 99-128. https://doi.org/10.3917/th.822.0099>